

Groupe Bruxelles Lambert

Société anonyme

Siège social : Avenue Marnix 24 – 1000 Bruxelles

Registre des personnes morales n° 0407.040.209

OFFRE EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 14.190.621 ACTIONS NOUVELLES AVEC STRIPS VVPR dans le cadre d'une augmentation de capital en espèces avec droit de préférence

Résultat de la souscription avec droit de préférence

Pendant la période de souscription avec droit de préférence, qui s'est clôturée le 28 juin 2007, il a été souscrit à 13.576.857 actions nouvelles, soit 95,67 % des actions offertes en souscription, et à 6.322.251 strips VVPR.

Le règlement-livraison des actions souscrites interviendra sous valeur 2 juillet 2007.

Cotation des actions et strips VVPR nouveaux

Les 13.576.857 actions et 6.322.251 strips VVPR nouveaux seront négociables sur le marché réglementé Eurolist by Euronext Brussels à partir du 2 juillet 2007.

Vente des droits de préférence non exercés

Les 6.137.640 droits de préférence non exercés seront représentés par des scripts qui seront mis en vente par un placement privé accéléré réservé aux investisseurs qualifiés en Belgique et dans les Etats membres de l'EEE. Les titulaires de scripts devront souscrire aux actions nouvelles au même prix (EUR 84 par action) et dans la même proportion (1 action nouvelle pour 10 scripts). Le produit net de la vente des droits de préférence ainsi vendus sera tenu à la disposition des actionnaires, contre présentation du coupon n° 9.

Le résultat de la souscription avec scripts ainsi que le montant revenant aux droits de préférence non exercés seront publiés le 4 juillet 2007.

Ce communiqué n'a pas le caractère d'un prospectus. Il ne peut pas être diffusé dans le public qui relève d'une juridiction autre que la Belgique et dans laquelle une obligation d'enregistrement, d'approbation ou autre serait applicable à l'offre. Il ne peut être, directement ou indirectement, diffusé aux Etats-Unis. Ce communiqué ne constitue pas, ni ne fait partie d'une quelconque offre ou sollicitation d'acquiescer ou de souscrire à des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions mentionnées ci-dessus n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de l'United States Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être directement ou indirectement offertes ou vendues aux Etats-Unis. Il n'y aura pas d'offre publique aux Etats-Unis.

JOINT LEAD MANAGERS

FORTIS

ING

BNP PARIBAS

CO LEAD MANAGERS

KBC Securities

CALYON